



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE MORMAL**



**107-2025 : Contrat de résidence dans le cadre de l'Education aux Médias et  
à l'Information (EMI) avec Bettina LIORET**

Culture		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
69	51	55
Date de la convocation		
09 octobre 2025		

**SEANCE DU 15 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 octobre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, au Carré des Saveurs à Maroilles après convocation légale, sous la présidence de Jean-Pierre MAZINGUE.

**Titulaires présent(e)s :**

Henry-Louis BOURGEOIS, René QUINZIN, Dominique FONTAINE, Danièle DRUESNES, Philippe SARRAUTE, André DUCARNE, Bertrand FLAMENT, Jean-Marie COUSIN, Pierrette GUIOST, Hélène DUMORTIER, Denis LEFEBVRE, Benoît GUIOST, Carine FREHAUT, Sabine KOLASA, Alain GERARD, Nicolas RUTER, Yves LIENARD, Anthony VIENNE, Yohan LECERF à partir de la délibération n°105, Philippe EUSTACHE, Catherine HENNEBERT, François ERLEM, Françoise DUPUITS, François DUPIRE, Nathalie MONIER, Marie-Sophie LESNE, Frédéric DEVILLERS, Marie DUBOIS, Amar GOUGA, Martine LECLERCQ, Jean-Claude BONNIN, Jean-Noël BRICHANT, Dominique QUINZIN, Frédéric ROMAIN, François RONCHIN, Jean-Louis BAUDEZ, Valérie COCHEZ, Jean-Pierre MAZINGUE, Roxane GHYS, Vincent DUSSART, Jean-Baptiste GUIOT à partir de la délibération n°111, Anita LEFEVRE, Claude BLOMME, Patrick PIANA, Chantal JACMAIN, André FREHAUT, Romain MAGY

**Suppléant(e)s présent(e)s :**

Laetitia LEMOINE pour Christophe LEGROUX, Marie-Pierre SORIAUX pour Georges BROXER, Marie-Andrée PLOUCHART pour Alain MICHAUX, Hervé DUPONT pour Jean-Pierre NOEL, Bernard BEAUFORT pour Catherine MOREL

**Absent(e) (s) ayant donné pouvoir à un conseiller :**

Chantal SCHWARTZ ayant donné procuration à René QUINZIN, Delphine PERTUZON ayant donné procuration à Phillippe EUSTACHE, Freddy DOLPHIN ayant donné procuration à Dominique QUINZIN, Thierry SOSZYNSKI ayant donné procuration à Yohan LECERF

**107-2025 : Signature d'un contrat de résidence dans le cadre de l'Education aux médias et à l'Information avec Bettina LIORET**

Vu le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) signé par le Pays de Mormal et la DRAC Hauts-de-France,

Considérant que le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) est un dispositif qui vise à réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture et de généraliser une éducation artistique et culturelle, ce dispositif s'adresse aux scolaires mais également aux maisons de retraites, CLSH, bibliothèques et à l'ensemble de la population.

Considérant que la résidence « éducation aux médias et à l'information » consiste en l'accueil d'un journaliste en résidence pendant 4 mois sur le territoire du Pays de Mormal afin de diffuser son travail et de faire connaître les enjeux de son métier et de la presse au grand public.

**AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
55		

*Décide :*

- De retenir, pour la saison 2025/2026, dans le cadre de l'EMI, Bettina LIORET pour effectuer une résidence mission du 10 novembre 2025 au 06 mars 2026,
- De signer un contrat de résidence mission afin de fixer les modalités d'organisation de cette résidence,
- De verser au titre de la résidence, la somme de 24 000 € TTC, auxquels s'ajouteront les frais de déplacement, de matériel et d'hébergement pour un montant maximum de 6685 € TTC
- D'autoriser le président à signer le contrat ainsi que tous documents y afférent.

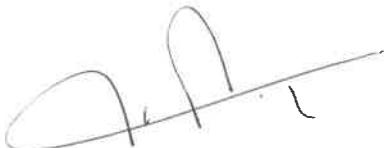
Fait et délibéré le 15 octobre 2015

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le **22 OCT. 2025**
- De la publication le : **22 OCT. 2025**

Le Président

Jean-Pierre MAZINGUE



Le secrétaire

